

Mgr Giraud souhaite-t-il transformer une abbaye en hôtel de luxe ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 15 juin 2021

Jean-Pierre Maugendre, président de [Renaissance catholique](#), a interrogé **Jacques Chanard**, ancien maire de Chevannes, porte-parole d'un groupe d'élus locaux de la région d'Auxerre, à propos de l'abbaye de Pontigny, propriété de la Région Bourgogne-Franche-Comté, mise en vente et attribuée à la Fondation Schneider :

Deux offres d'achat ont été déposées :

- La première émanant de la Fondation François Schneider (en vue d'assurer la promotion de l'art dit « contemporain ») pour la somme de 1,8 M€, dont seulement 5% payables à la promesse de vente, le solde payable sous un an après inventaire de l'état des bâtiments et obtention d'un partenariat avec un groupe hôtelier.
- La seconde émanant de la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre, pour la somme de 2,1 M€, payables sans délai, en vue d'y installer un séminaire pour former une cinquantaine de prêtres francophones, séminaire complétant le maillage existant de séminaires germanophone et anglophone.

Quel a été le processus de la vente en novembre et décembre 2020 ?

La Présidente, adossée à une majorité socialiste / LREM, et soutenue par les réseaux maçonniques, très influents dans la Région, l'ancien ministre **Jean-Pierre Soisson** gardant son

rôle de « vieux cacique », a décidé d'attribuer l'Abbaye à **François Schneider**, en dépit de la différence de prix avec l'offre de la Fraternité Saint Pierre.

Pour justifier son choix, madame **Dufay** s'est référée au fait que la FSSP mentionnait la nécessité de bénéficier d'un « commodat » de l'archevêque pour utiliser l'église abbatiale.

L'hostilité de Mgr **Giraud** vis-à-vis d'un projet porté par une congrégation considérée comme « traditionaliste » a été l'argument central du discours de la Présidente lors du vote du 10 Décembre 2020.

Que s'est-il passé depuis ?

Depuis le vote attribuant l'abbaye à François Schneider, la Région, qui avait délaissé ces bâtiments au cours des vingt dernières années, a lancé un ambitieux programme de restauration des toitures. Il semblerait que plus d'1 Million € aient été déjà engagés.

Quelle est la situation actuelle ?

A notre connaissance, la promesse de vente n'a pas encore été signée, et c'est à bon droit que les travaux se poursuivent, la Région demeurant propriétaire. Toutefois, c'est une façon détournée de faire un « cadeau » à M Schneider, puisque la moitié du prix de vente sera absorbée par les travaux déjà réalisés. Par ailleurs, il semblerait qu'aucun groupe hôtelier « sérieux » ne soit disposé à investir 6 à 7 Millions € pour agencer un hôtel restaurant de luxe dans le petit village de Pontigny. Rappelons, enfin que la précédente opération immobilière pilotée par François Schneider (hôtel / restaurant / golf de Roncemay, au nord de l'Yonne) s'est soldée par un cuisant échec. Le domaine est à l'abandon, envahi par les ronces ...

Quelle est la position de l'archevêque de Sens-Auxerre, Mgr Hervé Giraud, prélat de la Mission de France ?

Notons d'abord que les membres du Groupe de Soutien à la FSSP pour le rachat de l'Abbaye de Pontigny, élus locaux en exercice et anciens élus, sont convaincus que le projet Schneider est voué à l'échec, et que fin 2021, la nouvelle majorité du Conseil Régional sera conduite à réexaminer le dossier. La proposition de la FSSP sera, alors, probablement réétudiée. Toutefois, sauf évolution de sa position, nous nous heurterons, à nouveau, au refus de l'archevêque d'accorder un « commodat » permettant de faire coexister le rite dit « ordinaire » (Mission de France) et le rite dit « extraordinaire » (Fraternité Saint Pierre). [...]